

EVOLUTION

- Mise à jour des voies et adresses par les collectivités via le site en ligne « adresse.dat.gouv.fr »
- GT en cours sur la possibilité de récupération des mises à jour par la DGFIP via la BAL (évolutions nécessaires de la BAL afin de tenir compte des besoins de la DGFIP)

Articulation avec la BAN

Problématique IGN: passer d'un SI interne à un SI externe

Bascule prévue vers la BAN

- pour la production (entretien des odonymes)
- pour les services en ligne (Géocodage, WFS...)

Volonté/proposition d'intégrer le contenu d'adresse Premium dans la BAN

- Id parcelle (déjà en cours) [IDU PCI/DGFiP]
- Id bâti [ID BD TOPO?]
- Id tronçon [ID BD TOPO? Qqch avec FANTOIR/RIVOLI?]

Engagement/volonté IGN de maintenir la même qualité des produits (au moins!).



Partie II – Hypothèses de travail sur l'articulation possible des productions Insee avec BAN & BAL

Pour l'usage des adresses proprement dites

- L'Insee pourrait s'orienter vers une utilisation de la BAN, parce qu'elle constitue un bien commun aisément accessible à tous :
 - SIRENE : l'enregistrement des entreprises suppose une adresse ; le contrôle de l'existence de cette adresse pourrait avantageusement se fonder sur la BAN → *qualité, comment répercuter les modifications et les nouvelles adresses dans la BAN ?*
 - Courriers → *existence un champ d'adresse postale normalisée ?*
- Pour le reste, c'est ouvert et à étudier

Les enjeux techniques d'un référentiel national (Rappel)

- Notion d'adresse (libellé) et points géographiques associés
- Accrochage à un référentiel de voies
- Historique des adresses
- Unicité de l'adresse (cf. notion) dans le référentiel à une date donnée
- Origine de l'information ?
- Mise à jour en continu et rapide par rapport à la survenance des événements
- Qualité par rapport aux spécifications s'agissant des données et du processus

=> Question des concepts, du modèle de données et du processus d'élaboration et de contrôle

=> Question sur l'instruction et la décision sur ces sujets

L'Insee peut contribuer à alimenter la BAN

- L'Insee produit de l'information d'adresse dans le cadre du RIL (sur le champ des communes de plus de 10 000 habitants et des immeubles d'habitation)
- La qualité de la base est très élevée : expertise annuelle réalisée par les communes soutenues par les indications fournies dans Rorcal (permis de construire), 8 % des logements font l'objet d'un enquête annuelle (donc avec vérification terrain par les agents recenseurs) + contrôle qualité tous les 2 à 3 ans qui mobilise des enquêteurs de l'Insee et les équipes des DR Insee
- Le RIL n'est cependant pas une base d'adresse : c'est une base « métier » de bâtiments, avec leurs caractéristiques (Nbre de logts), et adressés
- Jusqu'à présent : l'IGN a accès au RIL par API donc en principe, les adresses du RIL contribuent à la BAN via l'IGN
- Avec une alimentation de la BAN par les BAL, l'Insee est ouvert à travailler des synergies qui préservent les circuits de production du RIL

ARTICULATION DE LA POSTE VIS-À-VIS DE LA BAN

Unité d’Affaire Solutions Efficacité Territoriale (SNA)

15/06/2021

Classifié C0-Public



LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

UTILISATION DE LA BAN :

DEPUIS LE DÉBUT :

Alimentation de la BAN :

- Principalement dans le cadre de prestation d'accompagnement des mairies pour la dénomination et la numérotation de leur territoire,
- A partir du Guichet Adresse, et de certains SIG territoriaux.

RÉCEMMENT :

Alimentation de la BAN :

- Evolution de l'offre d'aide à la dénomination et numérotation, avec une proposition d'accompagnement à la publication d'une BAL à la suite,
- Publication à partir de l'outil Mes Adresses, ou via un SIG désigné par le territoire.



UTILISATION DE LA BAN :

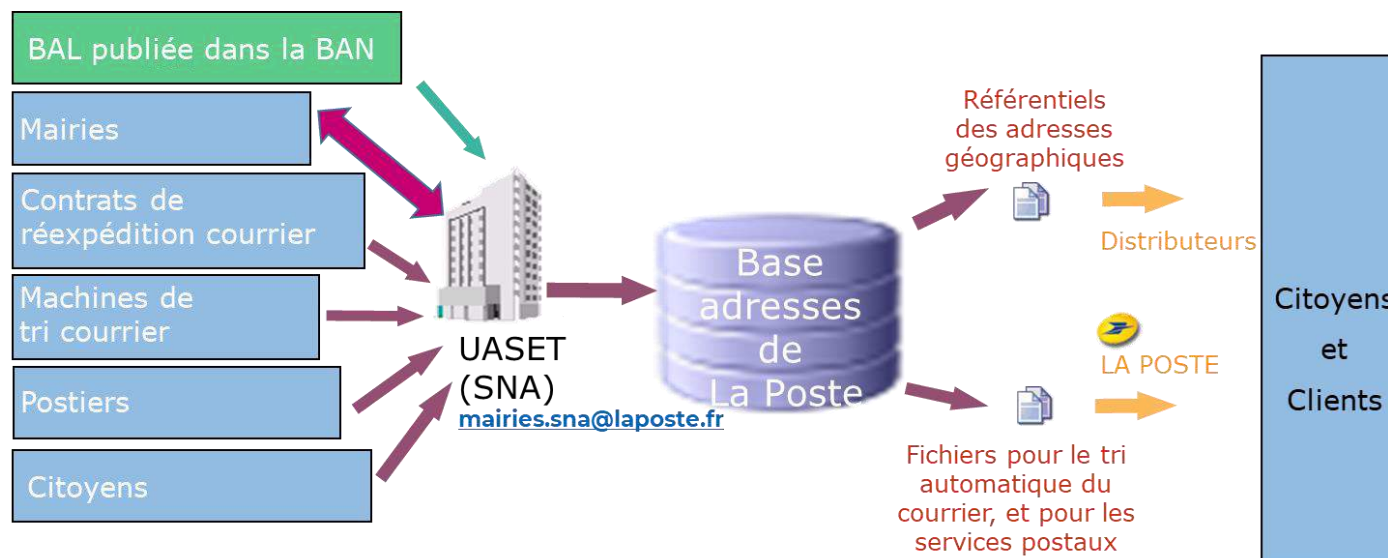
FUTURE :

Alimentation de la BAN :

- Aide à la dénomination et la numérotation auprès des mairies, avec incitation à la publication d'une BAL au sein de la BAN.

Consommation des BAL publiées :

- Intégration d'une procédure de référencement des adresses à la suite de la publication d'une BAL.



PRÉOCCUPATION :

Récupération de l'historique :

- Les informations publiées en BAL ne suffisent pas à la fiabilisation pour référencement postal. Il faut identifier les adresses créées parmi l'ensemble des adresses d'une commune, et il faudra revenir vers cette dernière pour construire les relations avec l'ancien adressage.



MERCI DE VOTRE ATTENTION



LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS